

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LAMENTIN**

**Séance du 15 AVRIL 2025**

<i>NOMBRE DE MEMBRES</i>		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
<b>33</b>	<b>33</b>	<b>25</b>

*Date de la convocation*

**1<sup>er</sup> avril 2025**

*Date d'affichage de la délibération*

**Adoptée par 22 voix  
pour 3 contre (M. Bruno REMI  
représenté par M. Benjamin  
GRACCHUS, M. Benjamin  
GRACCHUS, Mme Nicole  
RAMASSAMY)**

L'an deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

**Présents :** M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN-BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; Mme Gladys BURAT ; M. Jean-Louis SAINCILY ; adjoints au maire.

Mme Anny GENIPA ; Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; M. Martelin RATIER ; Mme Clara RIGAH ; M. ARTHUR MARICEL ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS ; Mme Cindy ARNASSALON ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Nicole RAMASSAMY ; Conseillers Municipaux.

**Représentés :** Mme Jacqueline BELFORT par Arthur MARICEL  
M. Bruno REMI par M. Benjamin GRACCHUS

**Absents :** M. Ephrem GLORIEUX ; M. Yvon COMBES ; M. Richard PROMENEUR ; Mme Karine GATIBELZA ; Mme Annick ABELA ; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS ; Mme Edwige BEMATOL

**DELIBERATION N°2025/04/28**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL**

Après le débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 31 mars 2025, préalable obligatoire au vote du budget, le Conseil municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif 2025.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé du Maire et délibéré,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1** – De voter le budget primitif 2025 de la présente en équilibre selon la balance suivante :



**FONCTIONNEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT	26 817 285,00	26 817 285,00
+	+	+
RESTE A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT		
+	+	+
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>26 817 285,00</b>	<b>26 817 285,00</b>

**INVESTISSEMENT**

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	3 542 978,00	3 542 978,00
+	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
=	=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>3 542 978,00</b>	<b>3 542 978,00</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>30 360 263,00</b>	<b>30 360 263,00</b>

**ARTICLE 2** – D'autoriser le Maire, au titre de la fongibilité des crédits, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune de ces sections.

**ARTICLE 3** – De donner pouvoir au Maire pour signer tous actes et documents, accomplir toutes formalités administratives, techniques et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

**ARTICLE 4** – La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de transmission au représentant au représentant de l'Etat.

*Adoptée par 22 voix pour 3 contre (M. Bruno REMI représenté par M. Benjamin GRACCHUS ; M. Benjamin GRACCHUS ; Mme Nicole RAMASSAMY)*

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOHLE

